

# Enregistrement des activités courantes

## Entreprise BIGORNEAU

### Objectifs :

- Calculer la TVA due selon le régime du réel normal pour des livraisons de biens,
- Tenir compte des éventuels crédits de TVA successifs,
- Mettre en œuvre les techniques d'arrondis éventuels,
- Enregistrer les écritures relatives à la TVA à la fin de chaque mois,
- Présenter des déclarations de TVA modèle CA3.

**Pré-requis :** Cours et TD sur l'enregistrement des opérations courantes.

### Matériel nécessaire :

- Pan de comptes,
- Tableur Excel,
- Sujet sur document ou à l'écran,
- Tableaux vides (documents ou tableaux Excel).

### Possibilités d'utilisation :

- Sujet du TD au format Word,
- Balance au format Excel,
- Utilisation ou non des tableaux fournis au format Excel,
- Sujet possible pour un contrôle.

**Corrigé :** Disponible (fichiers Excel).

### Déroulement :

A partir de la situation des comptes de l'entreprise :

- 1°) Evaluation de la TVA à décaisser ou du crédit de TVA en appliquant les règles d'arrondis.
- 2°) Enregistrement des écritures relatives à la TVA à la fin de chaque mois et lors du règlement.
- 3°) Présentation des déclarations de TVA, modèle CA3.

### Durée :

Environ 1 à 2 heures selon les supports utilisés et niveau d'autonomie de l'étudiant.

# TABLE DES MATIERES

<b>1. Enoncé.....</b>	<b>3</b>
<b>2. Travail à faire.....</b>	<b>3</b>
<b>3. Documents.....</b>	<b>3</b>
<b>3.1. Document 1. ....</b>	<b>3</b>
<b>3.2. Document 2. ....</b>	<b>3</b>
<b>4. Annexes. ....</b>	<b>4</b>
<b>4.1. Annexe 1.....</b>	<b>4</b>
<b>4.2. Annexe 2.....</b>	<b>4</b>
<b>4.3. Annexe 3.....</b>	<b>5</b>
<b>4.3.1. Page 1.....</b>	<b>5</b>
<b>4.3.2. Page 2.....</b>	<b>6</b>

## 1. Enoncé.

La **Société BIGORNEAU** est spécialisée dans le commerce en gros d'appareils électroménagers de différentes marques très connues.

Au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre de l'année N, elle a réalisé diverses opérations soumises à la TVA au normal.

La TVA à décaisser est payée le 20 du mois suivant.

On vous communique les documents et annexes suivants :

- Document 1 : Opérations réalisées au cours du 2<sup>nd</sup> trimestre.
- Document 2 : Traitement des arrondis fiscaux.
- Annexe 1 : Tableau d'évaluation de la TVA nette due.
- Annexe 2 : Bordereaux de saisie.
- Annexe 3 : Déclaration de TVA modèle CA.

## 2. Travail à faire.

1°) Evaluer la TVA à décaisser ou le crédit de TVA au titre de chaque mois :

- en présentant les calculs dans un tableau à concevoir ou à l'aide du tableau joint,
- en arrondissant les montants à l'euro le plus proche.

2°) Enregistrer toutes les écritures relatives à la TVA à la fin de chaque mois et lors du règlement.

3°) Présenter les trois déclarations de TVA, modèle CA3.

## 3. Documents.

### 3.1. Document 1.

Opérations réalisées au cours du 2 <sup>nd</sup> trimestre – Société BIGORNEAU			
Opérations	Avril	Mai	Juin
Montants TTC des ventes de marchandises en France	59 938	63 435	85 295
Montants HT des achats de marchandises en France	25 786	30 618	19 764
Montants HT des acquisitions d'immobilisations en France	48 367	30 245	18 510

### 3.2. Document 2.

Traitement des arrondis fiscaux – Société BIGORNEAU
Extrait de la notice n° 3310 NOT – CA 3 pour remplir la déclaration n° 3310 CA3 et ses annexes, consultable sur <a href="http://www.impots.gouv.fr">www.impots.gouv.fr</a> .
« La base imposable et le montant de l'impôt sont arrondis à l'euro le plus proche. »
Conséquences comptables des arrondis fiscaux :
<ul style="list-style-type: none"><li>• Le montant de la TVA à décaisser (ou du crédit de TVA à reporter) provient de la déclaration CA3 avec des montants arrondis.</li><li>• L'équilibre de l'écriture est réalisé au débit par le compte 658 Autres charges de gestion courante ou au crédit par le compte 758 Autres produits de gestion courante.</li></ul>

#### 4. Annexes.

##### 4.1. Annexe 1.

Evaluation de la TVA nette due - Entreprise BIGORNEAU						
Opérations	Avril		Mai		Juin	
TVA collectée (1)						
TVA déductible sur ABS (2)						
TVA déductible sur immobilisations (3)						
Report de crédit de TVA précédent (4)						
<b>Total TVA déductible (5) = (2)+(3)+(4)</b>						
<b>TVA à décaisser du mois (1) - (5)</b>						
<b>ou Crédit de TVA à reporter (7) - (3)</b>						

##### 4.2. Annexe 2.

Bordereau de saisie - Mois d'avril N - Entreprise BIGORNEAU					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
<b>Totaux</b>					

Bordereau de saisie - Mois de mai N - Entreprise BIGORNEAU					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit

Bordereau de saisie - Mois de juin N - Entreprise BIGORNEAU					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit

Bordereau de saisie - Mois de juillet N - Entreprise BIGORNEAU					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit



### 4.3.2. Page 2.

A MONTANT DES OPÉRATIONS RÉALISÉES				
OPÉRATIONS IMPOSABLES (H.T.)		OPÉRATIONS NON IMPOSABLES		
01	Ventes, prestations de services .....	0979	04 Exportations hors UE .....	0032
02	Autres opérations imposables .....	0981	05 Autres opérations non imposables .....	0033
2A	Achats de prestations de services intracommunautaires (article 283-2 du Code général des impôts) .....	0044	06 Livraisons intracommunautaires .....	0034
03	Acquisitions intracommunautaires (dont ventes à distance et/ou opérations de montage : .....) .....	0031	6A Livraisons d'électricité, de gaz naturel, de chaleur ou de froid non imposables en France .....	0029
3A	Livraisons d'électricité, de gaz naturel, de chaleur ou de froid imposables en France .....	0030	07 Achats en franchise .....	0037
3B	Achats de biens ou de prestations de services réalisés auprès d'un assujetti non établi en France (article 283-1 du Code général des impôts) .....	0040	7A Ventes de biens ou prestations de services réalisées par un assujetti non établi en France (article 283-1 du Code général des impôts) .....	0043
3C	Régularisations..... (Important : cf. notice) .....	0036	7B Régularisations..... (Important : cf. notice) .....	0039

  

B DÉCOMPTÉ DE LA TVA À PAYER					
TVA BRUTE		Base hors taxe	Taxe due		
<b>Opérations réalisées en France métropolitaine</b>					
08	Taux normal 20 % .....	0207			
09	Taux réduit 5,5 % .....	0105			
9 B	Taux réduit 10 % .....	0151			
<b>Opérations réalisées dans les DOM</b>					
10	Taux normal 8,5 % .....	0201			
11	Taux réduit 2,1 % .....	0100			
12	.....				
<b>Opérations imposables à un autre taux (France métropolitaine ou DOM)</b>					
13	Ancien taux .....	0900			
14	Opérations imposables à un taux particulier (décompte effectué sur annexe 3310 A) .....	0950			
15	TVA antérieurement déduite à reverser .....		0600		
<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; background-color: #f9cb9c;"> <b>La ligne 11 ne concerne que les DOM. Les autres opérations relevant du taux de 2,1 % continuent d'être déclarées sur l'annexe 3310 A.</b> </div>		16	<b>Total de la TVA brute due (lignes 08 à 15) ..</b>		
		17	<b>Dont TVA sur acquisitions intracommunautaires</b>	0035	
		18	<b>Dont TVA sur opérations à destination de Monaco</b>	0038	
<b>TVA DÉDUCTIBLE</b>					
19	Biens constituant des immobilisations .....		0703		
20	Autres biens et services .....		0702		
21	Autre TVA à déduire .....		0059		
(dont régularisation sur de la TVA collectée [cf. notice] .....					
22	Report du crédit apparaissant ligne 27 de la précédente déclaration .....		8001		
22A	Indiquer ici le coefficient de taxation forfaitaire applicable pour la période s'il est différent de 100 % <input type="text" value=""/> %				
23	<b>Total TVA déductible (lignes 19 à 22) .....</b>				
24	<b>Dont TVA non perçue récupérable par les assujettis disposant d'un établissement stable dans les DOM</b> .....		0709		
(articles 295-1-5° et 295 A du code général des impôts)					
<b>CRÉDIT</b>		<b>TAXE À PAYER</b>			
25	Crédit de TVA (ligne 23 – ligne 16) .....	0705	28	TVA nette due (ligne 16 – ligne 23) .....	
26	Remboursement demandé sur formulaire n° 3519 joint .....	8002	29	Taxes assimilées calculées sur annexe n° 3310 A .....	9979
AA	Crédit de TVA transféré à la société tête de groupe sur la déclaration récapitulative 3310-CA3G .....	8005	30	Sommes à imputer, y compris acompte congés .....	9989
27	Crédit à reporter (ligne 25 – ligne 26 – ligne AA) .....	8003	31	Sommes à ajouter, y compris acompte congés .....	9999
(Cette somme est à reporter ligne 22 de la prochaine déclaration)			AB	Total à payer acquitté par la société tête de groupe sur la déclaration récapitulative 3310-CA3G (lignes 28 + 29 – 30 + 31) .....	9991
<b>Attention! Une situation de TVA créditrice (ligne 25 servie) ne dispense pas du paiement des taxes assimilées déclarées ligne 29.</b>			32	<b>Total à payer (lignes 28 + 29 – 30 + 31 – AB).</b> .....	
			(N'oubliez pas de joindre le règlement correspondant)		

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.  
Si vous réalisez des opérations intracommunautaires, pensez à la déclaration d'échanges de biens (livraisons de biens) ou à la déclaration européenne de services (prestations de services) à souscrire auprès de la Direction Générale des Douanes et des Droits indirects (cf. notice de la déclaration CA3).